

Commune de 6960 MANHAY

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir (1) :

- qu'il est saisi
- que le Fonctionnaire délégué est saisi
- que le Gouvernement est saisi

d'une demande de (1) :

- permis d'urbanisation
- modification de permis d'urbanisation
- permis d'urbanisme
- permis d'urbanisme de constructions groupées
- certificat d'urbanisme n° 2

Le demandeur est : L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE MANHAY
demeurant à / dont les bureaux se trouvent à (1) : 6960 MANHAY, Voie de la Libération n° 4

Le terrain concerné est situé à MANHAY/6^{ème} Div./VAUX-CHAVANNE, Voie de la Libération et cadastré Section A n° 2069 G

Le projet consiste en la construction de cinq logements intergénérationnels

et présente les caractéristiques suivantes (2) :

avec demande d'écarts aux prescriptions du Schéma d'Orientation Local MANHAY n° 1 bis approuvé par Arrêté Royal du 12 juin 1972 :

- Implantation : A moins de 4 mètres des limites mitoyennes
- Style : un mur aveugle
- Gabarit :
 - toiture à double versants de 35° non parallèle à la route principale
 - faite de plus de 6 mètres
 - toiture plate sur une partie du volume
- Corniches : sans saillies et sans décrochement
- Cours et jardins : (zone non constructible) : Implantation partielle du bâtiment dans cette zone.

Le dossier peut être consulté tous les jours ouvrables de 09.00 heures à 12.00 heures (3) à l'adresse suivante : Administration Communale – Service Urbanisme, Voie de la Libération n° 4 - 6960 MANHAY.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame B. LAMY – Téléphone : 086 / 45 03 18 – Mail : blamy@manhay.org dont le bureau se trouve à l'Administration Communale, Service Urbanisme - Voie de la Libération n° 4 - 6960 MANHAY.

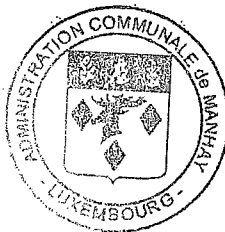
Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 12 avril 2021 au 26 avril 2021 au Collège communal.

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration Communale – Service Urbanisme, Voie de la Libération n° 4 - 6960 MANHAY.

- (5) par courrier électronique, à l'adresse suivante : blamy@manhay.org.

A Manhay, le 07 avril 2021.

La Directrice générale,



Le Bourgmestre,


S. MOHY


M. GENERET

(1) Biffer la ou les mention(s) inutile(s).

(2) Décrire les caractéristiques essentielles du projet et préciser s'il s'écarte ou déroge à un plan, schéma ou guide ou à une carte d'affectation des sols.

(3) Heures d'ouverture des bureaux.

(4) Indiquer la personne désignée pour donner des explications.

(5) Non obligatoire